

FICHE SYNTHÈSE

ENSEMBLE POUR PRÉVENIR ET PROTÉGER

Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire



INTERVENTIONS PRÉVENTIVES ET ÉDUCATIVES

La planification d'interventions préventives et éducatives pour tous les élèves est essentielle pour limiter le recours aux mesures de contrôle.

CLIMAT SCOLAIRE SAIN ET SÉCURITAIRE • INTERVENTIONS PRÉVENTIVES • SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Situation de crise

Situation qui se présente souvent sous la forme d'une désorganisation comportementale chez un élève. La crise est un dysfonctionnement temporaire de l'élève sur le plan affectif, cognitif ou comportemental. Elle peut se résorber à l'aide d'interventions ou se détériorer et mener à une situation d'urgence.

Situation d'urgence

Situation où la sécurité physique de l'élève ou celle d'autrui est menacée par un danger imminent. Ce danger s'évalue par trois critères : sa **prévisibilité**, son **immédiateté** et la **gravité des conséquences**. Une situation d'urgence requiert une action immédiate, telle que l'utilisation des mesures alternatives ou, en dernier recours, d'une mesure de contrôle.

INTERVENTION EN SITUATION D'URGENCE

MESURES DE CONTRÔLE

CONSENTEMENT

L'obtention d'un consentement libre et éclairé est nécessaire pour la démarche d'évaluation liée à l'utilisation d'une mesure de contrôle et pour l'élaboration du protocole-élève.

COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE-COMMUNAUTÉ

PARTAGE DES RÔLES ET DES RESPONSABILITÉS

FORMATION

LES MESURES DE CONTRÔLE ONT POUR BUT D'EMPÊCHER UN ÉLÈVE DE S'INFLIGER DES LÉSIONS OU D'EN INFLIGER À AUTRUI.

Contention

(physique, mécanique,
par retrait de matériel)

Consiste à empêcher ou à limiter la liberté de mouvement d'un élève en employant la force humaine ou un moyen mécanique, ou en le privant d'un moyen qu'il utilise pour pallier un handicap.

Isolement

Vise à confiner l'élève, pour un temps déterminé, dans un lieu d'où il ne peut sortir librement.

PRINCIPES DIRECTEURS

Toute mesure de contrôle doit :

- être envisagée en dernier recours et lorsqu'un danger est imminent;
- être la moins contraignante possible;
- être réalisée en assurant le respect, la dignité et la sécurité de l'élève;
- respecter le protocole-école et le protocole-élève, le cas échéant;
- faire l'objet d'un suivi.

RÉFÉRENCES LÉGALES

Étant donné le caractère exceptionnel du recours aux mesures de contrôle, il est essentiel d'agir en cohérence avec les différentes références légales sur lesquelles reposent les orientations du cadre de référence.

ACTIVITÉS RÉSERVÉES ET NON RÉSERVÉES

Les activités réservées sont réalisées par certains membres d'ordres professionnels visés en fonction de leur champ d'exercice. Une activité est réservée en raison du risque de préjudice lié à sa réalisation ainsi que des compétences et connaissances exigées pour l'exercer. Elle est réalisée exclusivement par un professionnel habilité.

La **décision** d'utiliser une mesure de contention en milieu scolaire est une activité réservée aux ergothérapeutes, aux psychoéducateurs et psychoéducatrices, aux psychologues, aux infirmières et infirmiers, aux médecins ainsi qu'aux physiothérapeutes. Cependant, l'**application** d'une mesure de contrôle n'est pas une activité réservée.

Suite au verso.

DEUX CONTEXTES D'UTILISATION D'UNE MESURE DE CONTRÔLE EN SITUATION D'URGENCE

INTERVENTION NON PLANIFIÉE

Situation d'urgence où une **mesure de contrôle est utilisée auprès d'un élève qui présente un comportement inhabituel et imprévisible** mettant en danger, de façon imminente, sa sécurité ou celle d'autrui.

Selon le protocole-école

INTERVENTION PLANIFIÉE

Situation d'urgence où une **mesure de contrôle est utilisée auprès d'un élève qui présente un comportement connu et susceptible de se répéter** mettant en danger, de façon imminente, sa sécurité ou celle d'autrui.

Selon le protocole-élève

UNE SEULE DÉMARCHE pour deux contextes d'intervention

Que ce soit en contexte d'intervention non planifiée ou planifiée, une démarche en cinq étapes est proposée pour prévenir et encadrer le recours à une mesure de contrôle (contention physique et isolement).

INTERVENTION NON PLANIFIÉE

ÉTAPE 1

ÉLABORATION DU PROTOCOLE

Protocole-école

INTERVENTION PLANIFIÉE

ÉTAPE 2

Protocole-élève

APPLICATION DES INTERVENTIONS PRÉVENTIVES ET DES MESURES ALTERNATIVES

Éviter la crise
Rétablissement la situation
Éviter le recours à la contention physique ou à l'isolement

ÉTAPE 3

ÉVALUATION DU DANGER

SITUATION D'URGENCE ?

ÉTAPE 4

APPLICATION D'UNE MESURE DE CONTRÔLE

Selon le protocole-école

Selon le protocole-élève, y compris la décision et les recommandations du professionnel habilité

ÉTAPE 5

APPLICATION DES MODALITÉS POSTSITUATIONNELLES

Bien-être • Faits • Retour • Évaluation • Ajustements

Élaboration d'un protocole-élève ?

**Implication
du personnel
professionnel habilité**
Démarche clinique
Rôles et responsabilités
Particularités de la
contention mécanique

Ce napperon se veut une présentation sommaire des éléments importants du [cadre référence](#).
Pour des interventions sécuritaires en réponse aux besoins des élèves, il est suggéré de se référer
à son contenu détaillé.